

## PRODUCTION VÉGÉTALE

## Zoom sur la diversité des variétés

Ludovic Pillonel

**Une étude récente dresse un état des lieux de la diversité des plantes cultivées dans notre pays. Si la biodiversité agricole est bien préservée, des efforts supplémentaires sont nécessaires, relèvent les auteurs.**

En Suisse, le Système d'information national sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RPGAA-SIN) constitue une importante source en matière de diversité des plantes cultivées. «Toutefois, cette base de données répertorie le nombre d'accessions\* et leur état de conservation. Ces informations ne donnent qu'une image très limitée de l'état de la diversité génétique et de son évolution dans le temps», déclare Agnès Bourqui, directrice de la Commission suisse pour la conservation des plantes cultivées (CPC). Alors, pour pallier les lacunes existantes, cette association et la fondation ProSpecieRara se sont lancées dans la réalisation d'un état des lieux détaillé, avec le soutien de l'Office fédéral de l'agriculture et la collaboration, entre autres, de différentes organisations agricoles dont Swisssem, IP-Suisse et Bio Suisse. Disponible en ligne en allemand, avec un résumé en français, l'étude s'inspire des indicateurs de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). «Avec l'accompagnement d'un groupe d'experts, nous en avons défini un nombre minimal de 15 couvrant les aspects les plus importants, soit 5 pour la conservation, 7 pour l'utilisation durable, et 3 pour les capacités institutionnelles et humaines», précise Agnès Bourqui.



Seules 5 des 600 variétés de poires documentées pour la Suisse sont cultivées.

Il ressort des collectes de données effectuées en 2023 et en 2025 que la diversité de nos plantes cultivées est bien préservée grâce aux banques de gènes. Les agriculteurs jouent également un rôle essentiel, à travers la culture de variétés traditionnelles, la collaboration avec des programmes comme le Plan d'action national pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (PAN-RPGAA) (lire ci-dessous), ou la participation à des projets de conservation *in situ* et on-farm.

#### Nombreux bénéfiques

Cependant, un engagement continu de la part des acteurs privés et publics impliqués est requis, car «un relâchement des efforts entraînerait rapidement

des pertes». Si pour les fruits et la vigne, le nombre de variétés cultivées s'avère élevé, seules quelques-unes occupent une grande partie de la surface. Et alors que plus de 600 variétés de poires sont documentées pour la Suisse, 5 ont trouvé leur place dans les vergers. Les grandes cultures, les légumineuses, les plantes fourragères et le maïs présentent quant à elles une faible diversité variétale. Deux variétés d'épeautre couvrent à elles seules 80% de l'assolement annuel, alors que plus de 300 variétés sont recensées dans notre pays. «De nombreuses variétés traditionnelles disparaissent peu à peu des champs», déplore Agnès Bourqui.

Or de l'adaptation aux conditions locales à la préservation de la santé des sols,

en passant par la sécurité des rendements et la contribution à une sélection offrant des réponses aux maladies et aux stress climatiques, pour ne citer que ces exemples, les arguments en faveur de la diversité des plantes cultivées ne manquent pas. La directrice de la CPC mentionne encore la participation à une alimentation équilibrée, la protection du patrimoine culturel et l'engouement croissant des consommateurs pour les alternatives aux denrées alimentaires de base habituelles.

Selon Agnès Bourqui, les agriculteurs pourraient œuvrer pour renforcer cette diversité à plusieurs conditions. «Un premier axe important est l'amélioration des descriptions des variétés présentant un intérêt pour l'agriculture. Cela per-

#### En chiffres

**88 000** arbres de variétés anciennes sont entretenus par les exploitations IP-Suisse et quelque 700 exploitations Bio Suisse cultivent chacune plus de 20 variétés différentes.

**7 390** variétés/accessions de fruits, 1104 de petits fruits et 748 de vigne ont été conservées on-farm en 2024.

**5 400** variétés sont actuellement accessibles, dont 2 490 variétés fruitières et 1 670 variétés de légumes.

**137** nouvelles variétés ont été mises sur le marché en 2023 et 2024.

**4,96** millions de francs ont été consacrés par la Confédération à la conservation des ressources phylogénétiques en 2024.

mettrait de mieux identifier les variétés pertinentes selon les contextes de production et de faciliter leur intégration.» Un deuxième levier qu'elle juge primordial? Améliorer l'information aux agriculteurs sur l'utilisation des variétés traditionnelles et leur fournir un accompagnement adapté durant la phase de mise en œuvre. Et de préciser que «l'augmentation de la diversité des plantes cultivées ne dépend pas uniquement des agriculteurs eux-mêmes, mais d'un ensemble cohérent de leviers économiques, politiques, techniques et de marché qui la rendent viable et attractive dans les systèmes agricoles actuels».

La CPC et ProSpecieRara œuvrent actuellement à la pérennisation du monitoring à long terme au niveau national,

en poursuivant leur collaboration avec l'Office fédéral de l'agriculture.

#### Un engagement de trente-cinq ans

La Commission suisse pour la conservation des plantes cultivées existe depuis trente-cinq ans, un anniversaire qu'elle fête en novembre à Lyss (BE), lors de son congrès. Reconnue d'utilité publique, la CPC rassemble des associations, des fondations, des hautes écoles, des jardins botaniques, des sélectionneurs, des semenciers, des agriculteurs ainsi que des instituts et centres cantonaux. «Nous sommes financés d'une part par nos membres et, d'autre part, par le PAN-RPGAA de la Confédération. Notre budget annuel est d'environ 150 000 francs, sans les projets», indique Agnès Bourqui.

Hormis une base de données consacrée aux savoirs traditionnels agricoles de l'arc alpin (Fundus Agri-Cultura Alpina) présentée dans nos colonnes en janvier 2022 et l'étude évoquée ci-dessus, la CPC prévoit, cet automne, la publication d'un manuel destiné aux agriculteurs, aux horticulteurs/pépiniéristes ainsi qu'aux jardiniers privés. L'objectif? Mieux faire connaître les variétés traditionnelles et favoriser leur utilisation concrète sur le terrain.

\* L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture définit une accession comme «un échantillon de semences distinct, identifiable de façon unique représentant un cultivar, une lignée ou une population, qui est maintenu en stockage pour la conservation et l'utilisation».

#### SUR LE WEB

[www.cpc-skek.ch](http://www.cpc-skek.ch)  
Pour atteindre le résumé de l'étude en français.



## Un certain nombre de freins identifiés

L'Union suisse des paysans (USP) estime que l'étude sur la diversité des plantes cultivées répond à un besoin de compléter les connaissances existantes. «Les indicateurs couvrant les trois domaines du maintien, de l'utilisation durable et du rôle des institutions permettent de couvrir les principaux pans du sujet», signale Sandra Helfenstein.

La responsable communication de la faïtière relève l'importance de la diversité des ressources génétiques, qui permet aux exploitations agricoles de réduire les risques de perte totale face au réchauffement climatique ou à l'arrivée de nouvelles maladies ou pathogènes. «Les pratiques de gestion combinant plusieurs espèces (cultures associées, agroforesterie...) peuvent être utiles aux synergies des différentes cultures et bénéfiques à la biodiversité sauvage. En revanche, ces pratiques compliquent généralement les procédés de culture (semis, fauche, soin des cultures, récolte)», fait remarquer Sandra Helfenstein. De plus, les possibilités d'écoulement sur les marchés, parfois encore peu développées, expliquent la



Des obstacles d'ordre agronomique, qualitatif et logistique sont relevés pour les céréales.

faible proportion des cultures de niche sur les terres agricoles suisses, ajoute la collaboratrice de l'USP.

Sans occulter les bénéfices de la diversité des plantes cultivées, Pierre-Yves Perrin, directeur de la Fédération suisse des producteurs de céréales, identifie lui aussi divers obstacles dans sa branche. «Il y a notamment les aspects agronomiques (résistances aux maladies, rendement, etc.), les aspects de qualité (protéine, Zélny, poids à l'hectolitre, etc.) et les aspects logistiques s'il faut séparer les flux de marchandises (nombre de

cellules dans les centres collecteurs)», illustre-t-il.

Gérant de la Fédération suisse des betteraviers, Nicolas Wermelle souligne l'évolution «positive et marquée» en matière de diversité variétale observée ces dix dernières années dans sa filière. «Il convient toutefois de veiller à ce que les ressources dédiées à la sélection variétale soient assurées», précise-t-il. Le gérant de Swisssem Christof Rüfenacht met quant à lui en évidence la bonne diversité caractéristique de notre pays. «L'étude parle d'Agroscope et de 15 petites et moyennes entreprises actives

dans la sélection qui travaillent 70 espèces végétales et qui ont mis à disposition 137 nouvelles variétés durant la période étudiée. Pour un si petit marché, c'est énorme.» Selon lui, «il y aura forcément toujours une dichotomie entre l'offre d'une sélection et la réalité d'un marché qui peut absorber les espèces et leurs variétés».

#### Cadre nécessaire

Sandra Helfenstein met l'accent sur la responsabilité des offices fédéraux et cantonaux en matière de conditions cadres. «Cela implique de fournir les infrastructures et moyens nécessaires à la conservation *in et ex situ*», affirme-t-elle. Dans ce contexte, une rémunération suffisante des agriculteurs qui s'engagent dans les programmes, «également pour combler les pertes causées par des rendements inférieurs et les frais de travail supplémentaires», est de mise.

La membre de la direction de l'USP évoque encore le rôle de communication que doivent assumer les instituts de recherche et de vulgarisation auprès des exploitants, des consommateurs et de la grande distribution. LP

## Plan d'action jugé pertinent

Responsable communication de l'Office fédéral de l'agriculture, Florie Marion relève le crédit que l'étude publiée récemment donne à l'action de l'État. «L'enseignement principal est que le Plan d'action national pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (PAN-RPGAA) est essentiel pour garantir la fondation de l'agriculture suisse, ses plantes cultivées dans toute leur diversité», indique-t-elle. Lancé en 1999, ce plan, mis en œuvre en partenariat avec des organismes privés, mobilise les agriculteurs. «Le nombre d'exploitations avec lesquelles nous collaborons dépend du projet. Cela peut varier entre une seule pour s'occuper d'un verger haute-tige à plus d'un millier pour la conservation des espèces fourragères. Au total, 120 projets répartis dans toute la Suisse sont en cours dans la phase actuelle qui couvre les plantes fourragères, les légumes, les fruits, les baies, la vigne ainsi que les plantes aromatiques et médicinales», précise Florie Marion.

Le PAN-RPGAA entrera dans sa huitième phase qua-

driennale l'année prochaine. Les thèmes prioritaires définis? Le renforcement des caractérisations pour les collections encore déficientes, un soutien à la communication autour de l'agrobiodiversité et un focus particulier sur les plantes apparentées aux plantes cultivées, qui «peuvent s'avérer un réservoir de propriétés intéressantes pour les sélectionneurs: résistances bactériennes, fongiques, à la sécheresse».

#### «Un grand potentiel de diversification»

«Nous sommes conscients qu'il est difficile de répondre aux exigences économiques auxquelles font face les agriculteurs suisses tout en maintenant une grande diversité à la ferme. Mais il existe un grand potentiel de diversification des plantes cultivées. Comme l'indique le rapport de l'étude, conserver la diversité est aussi un investissement qui peut s'avérer très judicieux avec un climat qui change très vite», conclut Florie Marion. Le budget du PAN-RPGAA pour 2027-2030 sera le même que pour la précédente période, soit 4 millions de francs par an. LP